
Fugues et disparitions

Suite aux nombreux appels reçus cet été concernant ces problèmes, nous avons jugé important de rappeler comment réduire le risque de fugue et comment réagir.

Ces conseils sont issus d'une brochure publiée par l'association France Alzheimer : veiller – rechercher – rassurer.

Comment réduire le risque de fugue ?

La personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée vit dans un monde, à certains moments, terrifiant. Sa souffrance la fait s'agiter, se déplacer confusément vers un ailleurs où l'espace est mal appréhendé en raison des troubles cognitifs.

Une porte ouverte, une personne suivie, un escalier la conduit devant un autre couloir, une autre lumière, un horizon nouveau. Elle s'évade.

Son esprit chemine sur une idée qui vient de germer, une sensation forte. Elle est en partance.

La recherche de sens est le préalable à toute action individuelle et collective. Elle est la constante à élaborer et formaliser dans les trois temps de la fugue – avant, pendant et après – nous concernant à des degrés divers, que nous soyons proches de malades, personnels d'établissements ou même passants.

La prise en compte de la personne

- Toujours chercher à comprendre le sens des déclarations et des comportements de la personne
- Répondre favorablement à ses souhaits chaque fois que c'est possible (exemple : changer de voisin de chambre en institution, aller voir son ancien lieu de travail...)
- Prendre, de toute façon, le temps d'écouter et de parler (de son enfance, du lieu où elle habitait à ce moment-là, de sa mère, de son travail, etc.)

La vie quotidienne de la personne malade

- Lui proposer des occupations qui correspondent à ses goûts, à ses choix et à ses possibilités
- Eviter fatigue et ennui en privilégiant les activités brèves et variées
- Programmer des sorties quotidiennes de préférence accompagnées, moment de plaisir et de communication
- Ne pas laisser la personne seule dans un lieu public (ou dans une voiture) même pendant un court instant
- Eviter les changements importants dans son environnement

Les précautions élémentaires

- Ne pas susciter l'envie de sortir. Masquer éventuellement la porte de sortie. Laisser les manteaux et clés de voiture hors de vue.

- Informer le voisinage, les commerçants des troubles de la personne
- Marquer les vêtements de la personne (nom, prénom, numéro de téléphone de référence, etc.) ou l'inciter à porter un bracelet d'identité ou un bijou type gourmette
- Disposer en permanence
 - o d'une photo récente
 - o d'une fiche récapitulant les éléments utiles en cas de recherche : nom, prénom, âge, taille, traits physiques caractéristiques, éventuellement immatriculation de la voiture et numéro de la carte de crédit... Ces éléments serviront de base au procès-verbal en cas de disparition de la personne.

Les appels ont révélé que les problèmes de fugues en institution étaient liés au choix d'une maison non adaptée aux personnes démentes. Les proches ont cru bien faire en protégeant leur malade d'une triste réalité ou ont reporté à plus tard une décision inéluctable. Rappelons que nous disposons d'un questionnaire disponible sur demande pour aider au choix d'une MRS (Maison de Repos et de Soins) adéquate. Il est primordial que la maison soit sécurisée. Une institution de type « seniorie » ne convient donc pas.

Rappelons également que vous pouvez obtenir une « carte d'identité » Alzheimer sur simple demande à notre association.